

DÉLIBÉRATION**COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le onze juillet deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

PRÉSENTS : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Madame Valérie VÉRON, Monsieur Olivier BÉZIE, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Frank GUILLAUDEUX, Madame Catherine HAMON, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Maud MERING, Madame Laëtitia NYS, Madame Marie-Danielle RICHARD, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

EXCUSÉS : Monsieur Hubert PLOTEAU, Monsieur Olivier CADIOT, Madame Christelle ESNAULT, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Monsieur Nicolas LEDUC, Madame Louise MOREAU et Monsieur Jean-Charles OLIVE

Nombre de conseillers	
En exercice.....	33
Présents.....	24
Votants	24

ABSENTES : Madame Sabine ANGIGNARD et Madame Marine VIAUD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Frank GUILLAUDEUX

DCM n°156/2023 - 8.9.3	VallonScènes 2023-2024 - résidence à l'espace des Ardoisières - convention de partenariat avec la compagnie Thaliachore
-------------------------------	--

Rapporteur : Madame TERRIEN

La compagnie Thaliachore, domiciliée à VALLONS-DE-L'ERDRE, développe sur le territoire des ateliers de théâtre à destination des enfants. La compagnie souhaite se consacrer à la création d'un spectacle « Éloïse et Léonie », une pièce courte à destination du tout public à partir de cinq ans qui aborde, au travers de la poésie, des mots et de la musique, les thèmes de la différence, du vivre ensemble et de l'affirmation de soi. Cette création, prévue pour décembre 2023, est une proposition à étudier pour la programmation scolaire ou tout public 2024/2025.

Ce projet réunit deux artistes : une comédienne-metteuse en scène et une comédienne-musicienne. Avec la volonté de pouvoir s'adapter à tous les espaces intérieur et extérieur, la compagnie travaille une mise en espace simple et efficace avec un décor qui peut se transporter facilement. La compagnie n'a pas de besoin technique qui nécessite l'intervention d'un agent ou d'un intermittent.

À cette fin, la compagnie cherche une salle libre et mise à disposition gratuitement. L'espace des Ardoisières serait disponible du 04 au 14 septembre 2023 inclus pour les accueillir en résidence.

En contrepartie de cette mise à disposition, la compagnie s'engagerait à accorder à la commune une remise sur le coût de cession du spectacle.

Le projet de convention, annexé à la présente délibération, a été transmis aux élus par courriel le 11 juillet 2023.

Sur proposition des membres de la commission communale vie locale réunis le 06 juin 2023,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **AUTORISE** l'accueil en résidence, du 04 au 14 septembre 2023 inclus, de la compagnie Thaliachore à l'espace des Ardoisières pour la création de son spectacle « Éloïse et Léonie » ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Délibération publiée le 25 juillet 2023

**Le Maire,
Jean-Yves PLOTEAU**



**Le secrétaire de séance,
Frank GUILLAUMEUX**



Envoyé en préfecture le 24/07/2023
Reçu en préfecture le 24/07/2023
ID : 044-200078079-20230717-DCM_156_2023-DE